



FORMATION INTER-ENTREPRISES *

1 jour

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Concepteur

à partir de 180 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux
- Acquérir les connaissances du Guide Technique
- Identifier les risques métier pour adapter des méthodes de travail
- Préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail
Entreprise

** sous conditions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Etre titulaire du certificat
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription
Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 **N° Vert 0 805 384 384**



PROGRAMME DE LA FORMATION**Le contexte et la réglementation**

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICTDT-DICT conjointe, ATU)
- Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

Les procédures pour le responsable de projet avant chantier

- Le formulaire DT : Guichet Unique et projet
- L'analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux, classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge
- La clause dans les marchés et DCE
- Le marquage et piquetage
- Les compétences des personnels

Les procédures exécutants avant les chantiers

- Le formulaire DICT
- L'analyse des réponses du DCE et du marché
- Les compétences des personnels
- L'application du Guide technique
- La lecture des indices et des affleurants
- Les travaux sans tranchée

Les procédures et actions à réaliser au cours du chantier

- Le constat d'arrêt ou de sursis
- Le constat de dommage
- Les opérations sur chantiers

Examen AIPR**CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :****BLANGY-SUR-BRESLE****DUNKERQUE****LEULINGHEM**Retrouvez toutes les informations
sur **laho-formation.fr****Laho**
TERRE DE FORMATIONS

CCI HAUTS-DE-FRANCE

Besoin d'être contacté-e pour plus d'informations ou pour un devis ?
Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.

N° Vert 0 805 384 384 formationcontinue@laho-formation.fr

PROCHAINES SESSIONS

BLANGY-SUR-BRESLE

Session 1 : 05/06/2026

Session 2 : 23/10/2026

DUNKERQUE

Session 1 : 3 juillet 2026

LEULINGHEM

Session 1 : 22 mai 2026

Session 2 : 19 juin 2026

Session 3 : 7 juillet 2026

Session 4 : 21 juillet 2026

Session 5 : 11 septembre 2026

Session 6 : 6 novembre 2026

Session 7 : 11 décembre 2026

